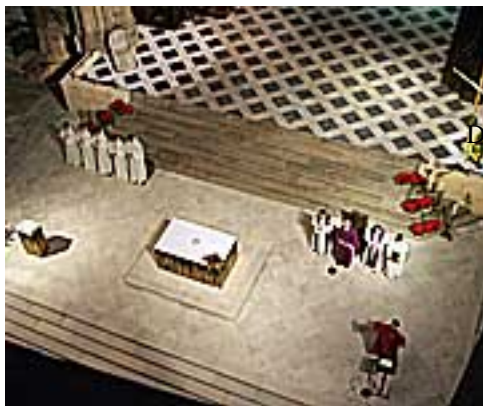


Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Le renouveau liturgique et la disposition des églises

- Thèmes - Art sacré - Les ressources - Les textes de référence - Espaces sacrés et liturgie -



Date de mise en ligne : jeudi 6 novembre 2008

Directives pratiques

Introduction

A. La réforme liturgique et le lieu du culte

Il est bien évident que la réforme liturgique ne peut se limiter à quelques changements dans la teneur des textes lus par les ministres, ou dans les gestes des célébrants. Elle a pour but premier de faciliter la participation active, consciente et communautaire des fidèles à l'action liturgique. Elle transforme la relation entre le célébrant et les fidèles. Elle répartit de façon nouvelle pour nous, quoique profondément traditionnelle, les fonctions respectives du célébrant, des ministres, de la schola, du peuple. Il s'ensuit qu'elle appelle une disposition des lieux de la célébration assez différente de ce qu'elle était jusqu'ici. Lorsqu'il s'agit de construire des églises nouvelles, il n'y a pas à hésiter : nous cherchons à réaliser des sanctuaires parfaitement adaptés à leurs diverses fonctions, telles que la réforme liturgique les définit ou les oriente, et nous éviterons de reproduire servilement les formes du passé. La question est au contraire très complexe lorsqu'il s'agit d'églises existantes, plus ou moins anciennes et plus ou moins belles. Ici, il ne faut pas vouloir faire du neuf à tout prix, "adapter" coûte que coûte des sanctuaires à des fonctions auxquelles leurs constructeurs n'avaient jamais songé. Si pénible que cela puisse être pour un pasteur désireux de profiter aussitôt et pleinement, pour lui-même et pour son peuple, de la réforme voulue par le Concile, il faut être capable d'attendre, de réfléchir, de prendre conseil. L'impatience, même apparemment justifiée par le zèle pastoral, quand ce n'est pas par le désir "d'être à la page", peut avoir des conséquences irréparables. Ainsi l'aménagement d'une église qui est, dans certains cas, essentiel pour réaliser une liturgie vivante, s'effectuera dans les meilleures conditions.

Extrait du texte "Le renouveau liturgique et la disposition des églises" élaboré par la Commission Episcopale de Liturgie le 20 juillet 1965.

[Téléchargez](#) l'ensemble du texte au format PDF